

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 883)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 59

présenté par
M. Ciotti

ARTICLE 11

Supprimer les alinéas 2 à 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.